

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Avril 2009 à 19H30

Président : M. DEMOURY

Présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, POUVREAU, POURNY, RIVET, DUCROCQ, THURET, Mme COCAGNE.

Absents : Mme BOUSSU et Mr RICHARD, excusés.
Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à Mr JEUNIAUX

Secrétaire de séance : Mr POUVREAU

Date de la convocation : 14 Avril 2009

Date d'affichage : 27 Avril 2009

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 30 Mars 2009

Mr CAPRON :

La séance du 30 mars a débuté à 20h10 car le quorum n'était pas atteint.

Sur le vote des trois taxes :

J'ai demandé sur le taux des trois taxes qui est toujours au-dessus de la moyenne Départementale et Nationale, si une baisse était prévue, comme cela s'est fait dans plusieurs Communes d'Amiens Métropole. (réponse : cela n'était pas envisagé cette année)

Au Budget Primitif 2009

1) Dans la présentation du Budget à la ligne N°65737, j'ai demandé des explications sur cette ligne Budgétaire ; sans mettre en cause les activités et l'efficacité des PEP 80 dans la Commune, mais avec cette inflation budgétaire passant de 8000 à 103524€ en quelques années seulement. Cette somme importante est immobilisée pour l'année. Ce budget spécifique représente plus du cinquième du Budget de fonctionnement de la Commune.

Je souhaite avoir un budget spécifique à chaque action menée dans la Commune comme :

Le Centre Aéré, Les mercredis créatifs, Les CEL (Contrat Educatif Local), Le festival Africain, etc.....

2) Et en ligne Budgétaire N° 74780 en Recettes, quelles sont les subventions demandées, prévues et attendues, pour savoir en final quelle sera la participation annuelle Communale.

Ce qui implique pour les PEP 80 d'avoir une clôture financière au 31 décembre de chaque année.

Sur les informations de Monsieur CANDELIER sur la Commission locale du traitement de la délinquance (CLTD)

Une information concernant le rôle de la prévention au domicile mériterait d'être communiquée aux habitants de la Commune comme : fermer ses volets, fermer la porte à clé, fermer son garage à clé, faire appel à la gendarmerie etc....

Sans autres remarques , à l'unanimité des membres présents, le compte rendu est approuvé.

II) Délibérations

✓Mutuelle Nationale Territoriale : Prise en charge communale de la garantie de maintien de salaire en cas d'arrêt de travail prolongé pour les agents relevant de la CNRACL.

Présentation de Mr DEMOURY

19h45 Arrivée de Mr PROCHWICZ

Le Maire donne lecture d'une note concernant les agents relevant de la CNRACL, des collectivités territoriales de la Somme, Partenariat Centre de Gestion -MNT

Les agents peuvent bénéficier de la garantie maintien de salaire jusqu'à 95% du traitement en cas d'arrêt de travail prolongé, règlement statutaire.

Les agents peuvent adhérer jusqu'au 1^{er} juillet 2009 à la MNT, bénéficier d'un taux de cotisation très attractif de 0.59% du TBI si au moins 60% de l'effectif adhère.

Pas de questionnaire médical

Garantie immédiate

Aucune limite d'âge.

Le Maire propose au conseil municipal de prendre en charge la cotisation de garantie de maintien de salaire des agents en totalité (100%) par le budget communal à partir de juillet 2009.

Mr THURET propose pour le principe que les agents participent financièrement à la prise en charge de cette garantie d'une façon minimale.

Mr POURNY demande si à cause de la garantie maintien de salaire en cas de maladie, il y a un risque d'augmentation des arrêts de travail.

Mr DEMOURY précise que tous les agents concernés ont accepté de prendre en charge sur leur salaire la cotisation.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la prise en charge totale (100%) de la cotisation garantie maintien de salaire des agents par le budget communal à partir du 1^{er} juillet 2009.

La dépense sera inscrite au BP 2009

✓ CCAS : Désignation d'un membre du conseil municipal suite à une démission.

Présentation de Mr JEUNIAUX

Rappelle que Mr RIVET, conseiller Municipal, a démissionné du Centre Communal d'Action Sociale et qu'il faut le remplacer.

Mme Anne-Marie COCAGNE propose sa candidature.

Suite à la disparition de Mr Abner BOULENGER, membre du CCAS, un appel à candidature sera effectué dans le Vers l'Info.

Après en avoir délibéré,

Par 12 voix pour, Mme Anne-Marie COCAGNE est élue, déléguée du CCAS.

20H00 Arrivée de Mr DUCROCQ

III) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

Aménagement de la rue de Conty

L'enrobé des trottoirs détériorés sera posé fin avril de la maison 20 au 38 de rue de Conty.

La Ste EIFFAGE sera présente dans la commune le vendredi 24 ou lundi 27 avril pour terminer ses travaux.

Les 2 bouches incendie rue de Conty seront enterrées., nous sommes dans l'attente de la réponse d'Amiens Métropole.

Mr RIVET signale des problèmes d'écoulement des eaux devant la maison de Mme CHATAIN et de Mr DESSAINT.

Ces problèmes disparaîtront après la pose de l'enrobé sur la route dans le courant du mois de mai, ensuite la signalisation horizontale sera effectuée.

Travaux de l'Eglise

Pour le moment, aucun contact avec l'architecte malgré plusieurs rappels.

• Informations diverses

→ Présentation de Mr DEMOURY

Groupe scolaire : Fermeture de classe

Lecture du courrier cosigné par le Maire, la présidente de l'APEVB et du président du SMIVOS. Ce courrier donné aux parents dont les enfants sont au RPI Vers/Bacouel les informe de la fermeture d'une classe dans le village de Bacouel sur Selle et de l'évolution du dossier en collaboration avec la communauté de communes du canton de Conty.

Il y aura 3 classes à Vers sur Selle et 1 classe à Bacouel sur Selle à la rentrée de septembre 2009.

Mr THURET précise que la fermeture de classe à Bacouel est une fermeture administrative et physique.

Mr RIVET demande si une réunion d'informations est prévue ?

Mr THURET informe que pour des problèmes de transport non résolus, la communauté de communes du canton de Conty préfère différer d'une année la modification du RPI avec les communes de Prouzel et Plachy.

Dégâts des eaux à la mairie

Le devis de réfection a été accepté par l'assurance après le passage d'un expert. La réfection de la tapisserie de la salle du conseil, du bureau du maire et des dalles au plafond, sera pris en charge.

Photocopieur

La livraison du nouvel appareil est reportée début mai suite à un problème d'approvisionnement.

Appel à projets – Concours des villages fleuris

L'appel à projets est reporté à l'an prochain

Lotissement Saint Hildevert

La commission va mener une réflexion sur le choix des plaques de rue et des plaques de numérotation des maisons du lotissement Saint Hildevert.

Elections Européennes

Auront lieu le dimanche 07 juin 2009.

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Dans le cadre du nouveau règlement opérationnel et de l'arrêté en date du 10 décembre 2008, la commune de Vers sur Selle sera rattachée au centre d'Incendie et de Secours de « Amiens Catelas ».

Le centre qui doit intervenir sur la commune a été choisi en fonction du délai d'intervention sur le site.

Subvention du Conseil Général

Par arrêté du 06 octobre 2008, le Conseil Général a accordé à la commune une subvention de 383.00€ pour la mise en sécurité des bâtiments scolaires. Le Conseil Général procède au versement de la dite subvention.

Mise en place d'un Terrain de pétanque à la Plaine de Jeux

Présentation d'un devis d'achat de matériaux des Ets SERGEANT pour un montant de 3050€.

La commission va mener une réflexion sur ce projet, le terrain de pétanque pourrait être effectué par les agents en collaboration avec les agents du CPIE.

→ Présentation de Mr CANDELIER

PEP 80 / Accueil de loisirs

Présentation de l'historique financier de l'année 2003 à 2008.

Le coût net 2008 pour la commune est de : 4 879.04€

Des explications sur certains points seront demandées aux PEP80 et surtout un compte de résultat pourrait être réglé avant la fin de l'année de telle sorte de ne pas reporter des sommes importantes dans le budget suivant.

Enveloppe Territoriale

Réunion du 02 avril 2009 : Pour un projet de 20 000€ la commune est assurée d'être subventionnée à hauteur de 15% HT. Aucune autre précision n'a pu être donnée faute de décision prise à ce jour. Il est à déplorer que si rien n se décide prochainement les investissements « aidés » par le Conseil Général ne pourront se faire en 2009.

→ Présentation de Mr DUSSART

Plan Local d'Urbanisme

Le diagnostic est terminé. Le 26 mai 2009 aura lieu une réunion de la commission où le bureau d'Etudes donnera ses premières préconisations.

IV) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de Mr DEMOURY

Travaux d'effacement des réseaux

Demande un devis auprès du SIER pour chiffrer les travaux d'effacement des réseaux de la mairie au sortir du village (côté Nord). La rue Dufour, la rue du Tour des Haies, le Culmont.

Terrain de football

La tonte du terrain débutera jeudi 23 ou vendredi 24 avril. Mr RIVET demande le planning de travail qui sera effectué.

IDEX

Le dossier du plan d'épandage est consultable en mairie.

Subvention aux clubs de football

Le Conseil d'Amiens Métropole a décidé dans sa séance du 19 mars d'attribuer des acomptes sur les subventions de fonctionnement 2009. Cet acompte correspond à 50% de la subvention allouée en 2008.

Le montant de l'ESV s'élève à 825€.

V) Informations Grand Amiénois

→ Présentation de Mr DEMOURY

L'assemblée Générale de l'ADUGA et le compte rendu d'activité sont consultables en mairie.

XII) Questions diverses

Tour de table

Mr DUSSART

Installation sanitaires

Possibilité d'installer des sanitaires et un lavabo dans le local situé près de la maison ayant appartenu à Mr Ducroquet. Coût des travaux effectués par les agents s'élèverait à environ 1000€.

Mr JEUNIAUX

Accueil de loisirs

Se déroulera du 20 au 24 avril 2009. 42 enfants sont inscrits, la sortie du centre le vendredi 24 avril aura lieu au Parc Astérix .

Mr CANDELIER

Commission Sports

Pour 2010, revoir les critères d'attribution des subventions allouées aux clubs sportifs

Commission finances

Lancement du projet du centre d'affaires

Commission CLTD

Recommandations de sécurité données par le procureur :

- Méfiance envers les fourgons et camionnettes qui circulent dans le village et « immatriculés en région parisienne »
- Démarchages à domicile
- Fermer les portes à clefs et les volets de la maison la nuit
- Fermer les voitures et ne rien laisser en évidence en cas d'absence.
- Ne pas laisser les clefs de la maison « sous le pot de fleurs » situé à proximité de la porte d'entrée.

Rien que des mesures simples et évidentes qui ne sont pas toujours respectées.

Mr CAPRON demande que les recommandations soient notées dans le Vers Info.

Mr CAPRON

Orange

A rencontré Mr CAULIER, Président d'Orange, qui a remis le dossier au Conseil Régional, une réponse est attendue pour courant mai.

Ecole

La barrière au terrain près de l'école est très dangereuse, un piquet de 40cm serait à enlever.

Mr PROCHWICZ

Internet

Suggestion de conseils auprès des habitants pour une meilleure installation limitant la perte de débit.

Chemin Fossé Gosset

Le chemin a été refait mais de l'herbe pousse au milieu, il faudrait désherber ou le traiter.

Château d'eau

La peinture du château d'eau s'écaille et celui-ci est tagué.

Mme COCAGNE

Déchets

Demande qui doit ramasser les sacs poubelles dans la Selle.

Mr CANDELIER prendra contact avec le syndicat de la rivière Selle

Mme COCAGNE fait part d'une doléance d'une habitante à propos du stationnement dans la rue du Panama.

Mr RIVET

Terrain de football

Demande que la fuite d'eau soit réparée.

Mr POURNY

Travaux

Demande que le poteau en bois situé sur sa propriété soit enlevé avant la fin des travaux.

Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal

- 18 Mai à 19h30

Sans autre question des membres du Conseil Municipal , Monsieur le Président lève la séance à 22h30